



Camera dei deputati



Senato
della Repubblica

with the support of the ICC



Parliamentarians for Global Action
Acción Mundial de Parlamentarios
Action Mondiale des Parlementaires

**ASSEMBLÉE CONSULTATIVE DES PARLEMENTAIRES POUR LA COUR PÉNALE
INTERNATIONALE (CPI) ET L'ÉTAT DE DROIT, 7^{IÈME} SESSION
10-11 DÉCEMBRE 2012**

&

**CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE MONDIALE SUR LES DROITS DE L'HOMME
34^{IÈME} FORUM ANNUEL DE PGA**

10 et 11 décembre 2012

PROGRAMME

**Nuova Aula del Palazzo dei Gruppi Parlamentari
Via Campo Marzio, 78
Camera dei Deputati, Rome, Italy**

*Avec le Haut Patronage du
Le Parlement Européen*

*En partenariat avec
**Association Internationale de Droit Pénal –
AIDP Gruppo italiano***

*Avec le soutien de
ENI*

**Humanity United
Les Pays-Bas
Suisse
Liechtenstein**

*Jusque mai 2012, la Campagne a reçu le soutien de
**L'Instrument européen pour la Démocratie &
les Droits de l'Homme, Union Européenne***

*Grâce au soutien général à PGA de
La Suède (Sida) et le Danemark (Danida)*

Grâce au soutien de la Campagne PGA-CPI par

Action Mondiale des Parlementaires est reconnaissante du soutien de

UN Women (Country Office Afghanistan), Société italienne pour l'Organisation internationale (SIOI), les Universités de Cologne (Allemagne) et de Rome Trois (Italie), ainsi que les contributions des délégations parlementaires du Parlement Européen, de l'Afghanistan, l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Australie, la Bolivie, la Bosnie-Herzégovine, le Brésil, la Bulgarie, du Cambodge, du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Chili, la Colombie, des Comores, la République démocratique du Congo, la République dominicaine, l'Équateur, l'El Salvador, la Géorgie, du Ghana, la Jordanie, du Kazakhstan, du Lesotho, la Libye, la Malaisie, du Malawi, des Maldives, la Mauritanie, du Maroc, du Mexique, du Monténégro, la Norvège, du Portugal, du Sri Lanka, la Suède, du Togo, de Tonga, l'Ouganda, du Royaume-Uni, l'Uruguay et le Yémen.

Jour 1: lundi 10 décembre 2012

9h15–10h45 **CONFÉRENCE INAUGURALE** [*]

Hon. Gianfranco Fini, MP, Président, Chambre des Députés du Parlement italien

S.E. Prof. Paola Severino, Ministre de la Justice, Italie

S.E. Judge Sang Hyun Song, Président de la Cour pénale internationale

Hon. H.V. Ross Robertson, MP (Nouvelle-Zélande), Vice-président du Parlement; Président de PGA

Remerciements:

S.E. Mme Fatou Bensouda, Procureure de la Cour pénale internationale

S.E. Amb. Michele Valensise, Secrétaire Générale, Ministère des Affaires Etrangères, Italie

S.E. Amb. Tiina Intelmann, Présidente, Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome

S.E. Mme Silvana Arbia, Greffier de la Cour pénale internationale

Justice Elisabetta Rosi, Membre de la Cour Suprême (Cour de Cassation), Italie; Membre du Conseil, *Association Internationale de Droit Pénal (AIDP), Gruppo italiano*

Conclusions: **Sen. Emma Bonino** (Italie), Vice-présidente du Sénat

[*] MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE **S.E. GIORGIO NAPOLITANO** A L'OCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME.

10h45–11h00 *Pause café*

11h15–13h00

1. Promouvoir l'universalité du système du Statut de Rome 10 ans après son entrée en vigueur: Les défis pour les États et les organisations internationales et le rôle des parlementaires

- A. *État de l'universalité du Statut de Rome de la CPI, en particulier concernant les régions "sous-représentées" de l'Asie-Pacifique, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, et de la Communauté des États indépendants*
- B. *La position de l'Union européenne concernant la CPI, la lutte contre l'impunité pour les crimes internationaux et l'Etat de droit*
- C. *Le rôle de la Ligue des États arabes et d'autres organisations régionales ou universelles dans la promotion du «système du Statut de Rome»*
- D. *Le rôle des parlements et des parlementaires dans la promotion du nouveau système de justice pénale internationale pour mieux protéger les droits de l'Homme universels - Stratégies et défis pour atteindre davantage de ratifications et adhésions*

Panel:

M. Franco Frattini, MP, Président, Société Italienne pour l'Organisation Internationale (SIOI); ancien Ministre des Affaires Etrangères; ancien Vice-président de la Commission Européenne et Commissaire européen chargé de la Justice et des Affaires intérieures

M. Dato Seri Mohamed Nazri Abdul Aziz, MP (Malaisie), Ministre de la Justice et des Affaires parlementaires du Cabinet du Premier ministre, président du groupe national PGA Malaisie

Mme Barbara Lochbihler, MPE (Allemagne), Présidente du Comité de Droits de l'Homme (DROI), Parlement européen

Sen. David Coltart (Zimbabwe), Ministre de l'Éducation, Secrétaire juridique, Mouvement pour le Changement Démocratique

Dip. Sigfrido Reyes (El Salvador), Président de l'Assemblée Nationale

M. Arnaldo Brown, MP (Jamaïque), Ministre d'Etat, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

Présidence: **M. Lapo Pistelli, MP** (Italie), Président, Comité organisateur, *Assemblée Consultative des Parlementaires pour la CPI & l'Etat de Droit*; Porte-parole sur les Affaires étrangères, Parti démocratique

Discussion plénière

13h15–14h30 *Pause déjeuner*

Jour 1: lundi 10 décembre 2012

14h30–16h15

2. Enquêtes et poursuites de la Cour pénale internationale

- A. *Enquêtes et poursuites des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et/ou du génocide en République Centrafricaine, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Darfour/Soudan, Kenya, en Libye et dans le nord de l'Ouganda*
- B. *Examens préliminaires de la situation en Afghanistan, en Colombie, la Géorgie, la Guinée, le Honduras, le Mali, le Nigeria, la République de Corée et d'autres situations relevant de la compétence de la Cour*
- C. *Le rôle des parlementaires dans la promotion de l'efficacité du système du Statut de Rome: la coopération des États pour l'arrestation et la remise des suspects et d'autres formes de coopération avec la Cour - le soutien politique pour le nouveau système - maximiser l'impact de la compétence de la CPI et sa capacité d'intervention en vue de dissuader la commission de nouveaux crimes*

Introduction: **Dep. Aminata Mbaye** (Sénégal), Vice-présidente de l'Assemblée Nationale (premier Etat à avoir ratifié le Statut de Rome en 1999)

Présentatrice: **S.E. Mme Fatou Bensouda**, Procureure de la Cour pénale internationale

Président: **Sen. Marco Perduca** (Italie), Coordinateur, Groupe national de PGA Italie

Questions et réponses avec le Procureur

16h15–16h30 *Pause café*

16h30–18h00

3. Renforcement de l'Etat de droit et du système judiciaire à travers l'application efficace du principe de complémentarité (en vertu du Statut de Rome)

- A. *Adoption des lois de mise en œuvre (sur les crimes, les principes généraux du droit et la compétence)*
- B. *Renforcement de la capacité et de la volonté des États de garantir une justice de genre pour les victimes de crimes sexospécifiques et de violence sexuelle*
- C. *Renforcer la disponibilité des ressources humaines, budgétaires et structurelles du système judiciaires*
- D. *Promotion d'enquêtes, de poursuites et de procès indépendants et nationaux pour les crimes internationaux*
- E. *Rôle des parlementaires dans le renforcement de l'Etat de droit*

Panel: **Hon. Rebecca Kadaga, MP** (Ouganda), Présidente du parlement

Dep. Dr. Florisvaldo Rosinha, (Brésil), membre de PGA, *auteur du projet de loi de mise en œuvre du Statut de Rome au Brésil*

Mme Irene Khan, Directeur général, Organisation internationale de droit du développement (OIDD)

Mme Teesta Setalvad (Inde), Ministre, Citoyens pour la justice et la paix; avocat des victimes, affaire du massacre de Gujarat

Intervention : **Dep. Boniface Balamage Nkolo** (République Démocratique du Congo), *Rapporteur*, Loi de mise œuvre de la CPI

Présidence: **Dip. Dr. Felipe Micheli**, (Uruguay), Coordinateur, Programme Droit international et de droits de l'Homme de PGA; ancien Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Education et aux droits de l'Homme

Discussion plénière

Jour 1: lundi 10 décembre 2012

19h15–20h15 **Cérémonie 2012 du prix du Défenseur de la Démocratie (Defender of Democracy Award)** [Sur invitation seulement]

Organisé par le Sénat d'Italie au Palazzo Madama, Sala Koch (*Adresse: Piazza San Luigi dei Francesi 9*)

Discours de bienvenue: **Hon. Sen. Renato Schifani**, (Italy) Présidente du Sénat
S.E. Anna Maria Cancellieri, Ministre de l'Intérieur, Italie

Introduction: **Sen. Benedetto Adragna** (Italie), Questeur du Sénat

Jour 2: mardi 11 décembre 2012

9h15–10h45

4. Contribution parlementaire à la coopération effective avec la CPI

- A. *Par l'adoption de lois de mise en œuvre (sur la coopération et l'assistance des États à la Cour et sur la réforme du Droit/Code pénal)*
- B. *Par la mobilisation politique en faveur des opérations d'arrestation et d'autres actions induisant une coopération complète*
- C. *Par la négociation, l'adoption et la ratification d'une convention qui permet une entraide judiciaire interétatique pour les poursuites nationales de crimes internationaux*
- D. *Par la mobilisation des ressources et du fonctionnement des institutions pour une protection effective des droits de l'accusé et des victimes, ainsi que la protection des témoins, y compris leur relocalisation*
- E. *L'accord révisé de Cotonou entre le groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique et l'Union européenne (ACP-UE): une évaluation critique sur l'intégration de la lutte contre l'impunité dans la coopération au développement*

Panel: **S.E. Amb. Stephen Rapp**, Ambassadeur Extraordinaire pour la Justice pénale mondiale, Département d'Etat américain

Sen. Pietro Marcenaro (Italie), Président, Comité des Droits de l'Homme, Sénat, Président de la Commission des Affaires politiques et de la Démocratie de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

S.E. Judge Silvana Arbia, Greffier de la Cour pénale internationale

S.E. Judge Eugenio Selvaggi, Directeur chargé de la Justice, Ministère de la Justice, Italie

Dr. Fabio M. Galiani, Représentant du barreau de Rome devant la CPI; Trésorier, AIDP-Italie

Interventions: **Dr. Chantal Joubert**, Conseillère principale en politique, Direction générale de l'Administration de la justice et de l'application de la loi, Ministère de la Justice des Pays-Bas; représentante des Pays-Bas au Réseau européen de Prévention de Génocide

Dr. Christian Behrmann, Point focal de l'UE sur la Cour pénale internationale, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE)

Conclusions: **S.E. Juge Fausto Pocar**, Tribunal pénale pour la ex Yougoslavie; Président, L'Institut international de droit humanitaire (*San Remo*)

Présidence: **Sen. Benedetto Adragna** (Italie), Questeur du Sénat, Comité d'organisation de l'ACP CPI (Rome 2012)

Discussion plénière

10h45–11h00 *Pause café*

11h00–13h15

5. Le rôle du Parlement sur les amendements au Statut de Rome concernant les crimes de guerre et le crime d'agression

- A. *Armes interdites dans les conflits armés non internationaux*
- B. *La définition du crime d'agression et les conditions pour l'exercice de la compétence de la Cour sur l'agression*
- C. *Partage d'expériences sur les processus de ratification et de mise en œuvre des amendements de la Conférence de révision de Kampala*

Panel: **S.E. Amb. Tiina Intelmann**, Président de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la CPI, ancien Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Prof. Dr. Claus Kress, Directeur de l'Institut pour le Droit international de la Paix et de la Sécurité, de l'Université de Cologne, Allemagne, *membre de la délégation allemande à l'Assemblée des États parties de la CPI*

Dr. Kennedy Graham, MP (Nouvelle-Zélande), membre de PGA, *auteur de "International Non-Aggression and Lawful Use of Force Bill" de Nouvelle-Zélande*

Prof. Mauro Politi, Université de Trente (Italie), Faculté de Droit, membre de la délégation italienne à l'Assemblée des États parties à la CPI; ancien Juge à la Cour pénale internationale

Présidence: **M. Matteo Mecacci, MP** (Italie); Président, Comité de la Démocratie, des Droits de l'Homme et des Questions humanitaires de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Discussion plénière

13h15–14h45

Pause déjeuner

Jour 2: mardi 11 décembre 2012

14h45–15h45

6. L'effet dissuasif de la CPI et son impact sur la paix, la stabilité et la démocratie

- A. «La justice différée est une justice refusée»: veiller à ce que la responsabilité s'inscrive dans les négociations de paix
- B. Y-a-t'il eu un «effet dissuasif» de la CPI en Afghanistan, en Colombie, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Kenya, la Libye et en Ouganda?
- C. Rôle du Conseil de sécurité des Nations Unies dans l'application du principe de la responsabilité pénale individuelle en tant que mesure pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales n'impliquant pas l'emploi de la force, ainsi qu'en tant qu'outil pour la stabilisation et la démocratisation dans les sociétés post-conflit

Panel: **Dip. Margarita Stolbizer**, (Argentine), Comité exécutif de PGA

Dip. Ivan Cepeda Castro, (Colombie), Coprésident, Comité de la Paix; Vice-président, Comité des droits

Mme Shah Gul Rezaie, MP (Afghanistan)

Interventions: **M. Jonas Ben Sibanyoni, MP** (Afrique du Sud), Comité de Justice et Affaires Constitutionnelles

M. Niccolò Figà-Talamanca, Secrétaire général, No Peace Without Justice

Présidence: **Sen. Alfredo Mantica** (Italie), Commission des Affaires Etrangères, ancien Vice-ministre des Affaires Etrangères

Discussion plénière

15:45 –16:45

7. L'avenir de la justice pénale internationale: Examen et discussion du «Plan d'action de Rome pour la CPI et l'Etat de droit »

Panel: **S.E. Judge Cuno Tarfusser**, Second Vice-président de la Cour pénale internationale

Mme Ruth Wijdenbosch, MP (Surinam), Vice-présidente du parlement; Président, Conseil international de PGA

Sen. Carlos Cantero (Chili), Coordinateur adjoint, Programme Droit International et de droits de l'Homme de PGA

Dep. Alain Destexhe (Belgium), former President of PGA

Sen. Marco Perduca (Italy), Coordinator, PGA Italy National Group

Présidence: **Dip. Minou Tavarez Mirabal** (République Dominicaine), Présidente, Commission des Affaires étrangères; Coordinatrice adjointe, Programme de droit international et de droits de l'Homme de PGA

Rapporteurs: Programme de droit international et de droits de l'Homme de PGA

Discussion plénière et délibérations

16h45–17h00

SESSION DE CLOTURE: Renforcement des institutions démocratiques, de la responsabilité et de l'Etat de droit à travers l'universalité et l'efficacité du Statut de Rome du système de la CPI

Remarques: **Dip. Dr. Felipe Micheline** (Uruguay), Coordinateur, Programme Droit international et de droits de l'Homme de PGA

Pour des informations complémentaires sur le Programme de la 7^{ème} session de l'Assemblée Consultative des Parlementaires pour la CPI et l'Etat de Droit, merci de contacter: **Dr. David Donat Cattin**, Directeur principal, Programme de droit international et de droits de l'Homme, PGA:
EMAIL: donat@pgaction.org / +39 340 84 66317